

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DU COMMERCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF TRADE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION

N°035 /D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07/04/2024
portant Adjudication de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence
relatif à la réfection de la vitrine made in cameroon à Ebolowa.

LE MINISTRE DU COMMERCE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;
- Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
- Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;
- Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Paire Générale et des Paires Spécialisées auprès de certains départements ministériels ;
- Vu la Décision N°000116/CAB/MINMAP/ du 15 mars 2024 portant désignation de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certains Départements ministériels ;
- Vu la Décision N°0148/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 13 mai 2024 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès du Ministère du Commerce ;
- Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2003 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N° 0000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
- Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°0001/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2024 du 03 avril 2024 relatif à la réfection des vitrines Made in Cameroon à Ebolowa.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert suivant :

| N° DE L'AVIS | OBJET | ATTRIBUTAIRe | MONTANT TTC (en chiffres) | DELAI DE LIVRAISON |
|--|--|------------------------------|------------------------------|--------------------|
| N°0001/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 03 Avril 2024 | REFECTION DE LA VITRINE MADE IN CAMEROON A EBOLOWA | ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD | 61 106 000 FCFA | 120 jours |

- Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 04 mai 2021

LE MINISTRE DU COMMERCE



Luc Magloire Nanga Atangana

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- Intéressé
- Chrono/ Archives